



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-25173>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-25173

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : MINARM/EMA/SCA/PFCSud/DIVAP

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité publique centrale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Défense

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Concession de service public pour la réalisation de prestations de restauration d'hôtellerie et de loisirs sur divers sites de la base de défense Marseille-Aubagne.

**Description** : Le contrat de concession est passé en vertu d'une convention de mandat, conclue entre la PFC sud Toulon et le cercle MESS de la base de défense de Marseille Aubagne qui est autorité concédante, représentée par son directeur

**Identifiant de la procédure** : decec4d6-9c4b-43be-9dd8-eb5653304c83

**Identifiant interne** : DAF\_2023\_001962

**Principales caractéristiques de la procédure** : Le présent avis de publicité est un appel à candidatures. La procédure est organisée en procédure restreinte : les dossiers de candidature doivent être transmis via le site de la PLACE à l'adresse suivante : [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr), avant les date et heure limites de réception des candidatures fixée au IV.3 ci-dessous. Les documents constitutifs du projet de contrat de concession sont transmis ultérieurement aux candidats retenus.

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 55000000 Services d'hôtellerie, de restauration et de commerce au détail

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville** : Marseille

**Code postal :** 13007

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 28,000,000 EUR

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** L'autorité concédante informe les candidats qu'elle se réserve le droit de mettre fin à la consultation, à tout moment de la procédure, pour motif d'intérêt général. La participation à la présente consultation ne peut donner lieu au versement d'aucune indemnité pour quelque motif que ce soit. Une visite obligatoire des sites sera organisée pendant la phase de réception des offres. Les conditions de participation à la visite des sites sont indiquées dans le règlement de la consultation.

#### **Base juridique :**

Directive 2014/23/UE

Code de la Commande Publique - Partie III « concessions » Titre II - Chapitres I à V du code de la commande publique et relatifs à la détermination des règles applicables aux contrats de concession.

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Conformément aux dispositions des articles L2141-1 à L2141-7 à L2141-11 du CCP, sont exclues de la procédure de passation les personnes se trouvant dans un des cas d'interdiction de soumissionner.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** Concession de service public pour la réalisation de prestations de restauration d'hôtellerie et de loisirs sur divers sites de la base de défense de Marseille-Aubagne

**Description :** La présente consultation a pour objet de confier à un concessionnaire dans le cadre d'une concession de service public, la réalisation et la fourniture de prestations de restauration, d'hôtellerie et des activités de Condition du Personnel au profit des ressortissants actifs et non actifs du Ministère des Armées, sur les sites de la base de défense de Marseille-Aubagne, 13007 Marseille (Les sites, tous localisés sur Marseille, sont précisés dans le Règlement de Consultation) Les attentes majeures de l'autorité concédante sont les suivantes : Amélioration et modernisation de l'ensemble des prestations Restauration Hôtellerie Loisirs ; Sécurité sanitaire des aliments et sûreté des prestations ; Continuité de service en cas de force majeure ; Maîtrise des coûts en considération de la qualité de vie sur le lieu de travail et le caractère social de la prestation attendue. L'autorité concédante confie la gestion du service public de restauration et d'hôtellerie au concessionnaire à qui est transféré le risque lié à l'exploitation du service, en contrepartie du droit d'exploiter le service. La rémunération du concessionnaire est substantiellement assurée par les résultats de l'exploitation. Le concessionnaire verse à l'autorité concédante une redevance contenant une part fixe et une part variable, proportionnelle aux résultats de l'exploitation. Le concessionnaire est responsable de l'entretien et du bon usage des sites, des équipements et des éléments techniques connexes ainsi que de la bonne gestion technique et financière du service de restauration collective et d'hôtellerie

Identifiant interne : DAF\_2023\_001962

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 55000000 Services d'hôtellerie, de restauration et de commerce au détail

**Options :**

**Description des options :** La durée de la délégation de service public est de 6 ans, reconductible, deux fois, tacitement par période de 12 mois. Le début d'exécution prévisionnel du contrat de concession est prévu au 4ème trimestre 2024.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13007

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/10/2024

**Date de fin :** 30/09/2032

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 2

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 28,000,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

**Description :** Lorsque le candidat est établi hors de France : - Un document mentionnant son numéro individuel d'identification, attribué en application de l'article 286 ter du code général des impôts. Si le soumissionnaire n'est pas établi dans un pays de l'Union européenne, un document mentionnant l'identité et l'adresse du candidat ou les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France ; - Un document attestant de la régularité de la situation sociale du

cocontractant au regard du règlement (CE) n°883/2004 du 29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale et, lorsque la législation du pays de domiciliation le prévoit, un document émanant de l'organisme gérant le régime social obligatoire et mentionnant que le cocontractant est à jour de ses déclarations sociales et du paiement des cotisations afférentes, ou un document équivalent ou, à défaut, une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 du code de la sécurité sociale ; - Un extrait du registre pertinent au sens de l'article R.2143-9 du CCP ou un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine, attestant de l'absence de cas d'exclusion ; - Pour les entreprises en cours de création : Un document datant de moins de 6 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre ; - Le cas échéant, en cas de recours à des travailleurs détachés, dans les conditions définies à l'article L.1262-1 du code du travail : a) une copie de la déclaration à l'inspection du travail conformément à l'article L.1262-2-1 du code du travail ; b) Une copie du document désignant le représentant sur le territoire national mentionné à l'article R.1263-2-1 du code du travail ; c) Une copie de la déclaration de détachement transmise à l'unité départementale de la DIRECCTE, conformément aux dispositions des articles R.1263-4-1 et R.1263-6-1 du code du travail. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement du soumissionnaire ne délivrent pas les moyens de preuve ou si les documents délivrés ne mentionnent pas tous les cas d'interdiction de soumissionner, le soumissionnaire peut fournir une déclaration sous serment, ou dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de pays d'origine ou d'établissement. Le cas échéant, l'acheteur exige que le soumissionnaire établi hors de France joigne une traduction en français aux documents rédigés dans une autre langue.

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

**Description :** 1) Lettre de candidature signée par personne ayant autorité pour engager société ou DC1 ou DUME, 2) Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat et chaque membre du groupement, 3) Les candidats peuvent répondre soit sous la forme d'une candidature individuelle, soit sous la forme d'un groupement. Les membres du groupement doivent désigner un mandataire qui sera l'interlocuteur unique de l'autorité concédante (fournir le pouvoir donné au mandataire par les cotraitants). Le mandataire est obligatoirement une entreprise personnellement et directement impliquée et qualifiée dans les prestations de restauration collective et d'hôtellerie. Le mandataire d'un groupement ne peut pas présenter une seconde candidature au sein d'un autre groupement ou en entreprise unique. Il peut être exigé du ou des candidat(s) ou groupement(s) de candidats avec le(s)quel(s) seront engagées librement les négociations, qu'il(s) constitue(nt) une société dédiée à la seule exécution du contrat de concession de service public. La société doit faire élection de domicile sur le département des Bouches du Rhône. Les candidats à la concession doivent indiquer dans leur offre la forme juridique qu'ils souhaitent donner à cette société, le montant du capital envisagé, le nom des associés et la répartition du capital entre eux, le cas échéant

la caution ou la garantie de société(s)-mère(s), etc. Les candidats s'efforcent de faire apparaître distinctement le coût éventuel de création et de gestion de cette société, dans le compte d'exploitation prévisionnel remis à l'appui de l'offre. Chaque entreprise membre d'un groupement doit fournir l'ensemble des pièces énumérées dans la section III de l'avis d'appel public à concurrence. En outre, doivent être clairement précisés l'identité, le rôle et, eu égard aux compétences, la complémentarité de chacun des membres du groupement dans le cadre du projet. La forme du groupement n'est pas imposée. En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire pour l'exécution de l'accord-cadre de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur. Les candidats ne sont pas autorisés à présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements d'opérateurs économiques; - en qualité de membres de plusieurs groupements d'opérateurs économiques. 4) Le(s) certificat(s) délivré(s) par les administrations et organismes compétents suivant(s) : certificat de conformité aux obligations fiscales (au titre de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur les sociétés et/ou de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)) ; certificat de l'article L. 243-15 du code de la sécurité sociale, connu sous le nom d'attestation de vigilance 5) attestation sur l'honneur qu'il n'entre pas dans les conditions d'exclusion de la procédure de passation des contrats de concession en vertu des articles L.3123-1 à L.3123-5 ou L.3123-7 à L.3123-11 du code de la commande publique 6) si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet. Les personnes admises à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger doivent justifier qu'elles ont été habilitées à poursuivre leurs activités pendant la durée prévisible d'exécution du contrat. 7) Si le soumissionnaire emploie des salariés étrangers, la liste nominative des salariés étrangers qu'il emploie et soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L.5221-2 du code du travail. Cette liste doit comporter toutes les informations figurant à l'article D.8254-2 du code du travail (date d'embauche ; nationalité ; type et numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail).

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Le candidat fournit : - une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique - les informations relatives aux moyens humains et matériels du candidat ainsi qu'à son savoir-faire dans le domaine de la concession. - un certificat d'adhésion à la convention collective nationale du personnel des entreprises de restauration de collectivités. Au titre de l'expérience, des capacités économiques et financières et des capacités techniques, les candidats peuvent demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et eux. Dans ce cas, ils doivent justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et produire à cette fin les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui leur sont exigés par l'autorité concédante. L'appréciation des capacités techniques, professionnelles et

financières d'un groupement est globale, il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences requises pour l'exécution du contrat. La présentation d'un sous-traitant se fait à l'aide de l'imprimé DC4 (Déclaration de sous-traitance) dûment rempli par le sous-traitant et le candidat, comportant l'indication des capacités professionnelles, techniques et financières du sous-traitant ainsi que la déclaration sur l'honneur que le sous-traitant ne se trouve pas sous le coup d'une interdiction d'accéder à la commande publique. Le formulaire DC4 est disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> (DC4 applicable à compter du 1er janvier 2024). Lors d'une candidature sous forme de DUME électronique, si le candidat s'appuie sur un ou des sous-traitants ou d'autres opérateurs pour faire acte de candidature, il renseigne la partie II-C et fournit, pour chacun de ses sous-traitants, un DUME électronique distinct par sous-traitant et contenant les informations des sections A et B de la partie II ainsi que celles de la partie III et, le cas échéant, les parties IV et V. Il remet également l'imprimé DC4. Si le candidat ne s'appuie pas sur de la sous-traitance pour faire acte de candidature mais qu'il a l'intention de sous-traiter une part du marché, il renseigne la partie II-D du DUME électronique et fournit les informations figurant dans les parties II-A et B et III pour chacun de ces sous-traitants et remet un imprimé DC4 dûment rempli par le candidat et le sous-traitant si ce dernier est connu.

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Capacité économique et financière

**Description :** Le candidat fournit : Une déclaration du candidat ou le formulaire DC2, ou DUME, dûment rempli et daté ; en cas de candidature groupée, le DC2 est rempli par chaque membre du groupement et doit indiquer : - Le Numéro Unique d'Identification (NUI) INSEE (l'équivalent du numéro SIREN) ; - Pour les entreprises en cours d'inscription : un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises (CFE). - Le chiffre d'affaires global ainsi que le chiffre d'affaires concernant les services faisant objet du contrat et portant sur les trois derniers exercices disponibles ; - Une déclaration appropriée de banque ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Modalités d'appréciation des candidatures

**Description :** Les candidatures sont appréciées au regard des critères suivants - les garanties professionnelles et financières ; - l'aptitude à gérer le personnel et à assurer la continuité du service. Il est rappelé que, au terme de l'examen des pièces de candidature, seuls les candidats présentant les garanties suffisantes et dont la candidature aura été jugée recevable seront admis à poursuivre la procédure.

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 05/04/2024 à 23:59

**Adresse des documents de marché :** <http://www.marches-publics.gouv.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <http://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des demandes de participation :** 16/04/2024 à 18:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 DAY

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Marseille

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** MINARM/EMA/SCA/PFCSud/DIVAP

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** MINARM /EMA/SCA/PFCSud/BEJ

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** MINARM/EMA/SCA/PFCSud/BEJ

**Numéro d'enregistrement :** 13001537300017

**Numéro d'enregistrement :** 13001537300017

**Adresse postale :** BCRM Toulon BP 42

**Ville :** Toulon

**Code postal :** 83800

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [olivier.delvaux@intradef.gouv.fr](mailto:olivier.delvaux@intradef.gouv.fr)

**Téléphone :** +33 422435921

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** MINARM/EMA/SCA/PFCSud/DIVAP

**Numéro d'enregistrement :** 13001537300017

**Adresse postale :** BCRM Toulon

**Ville :** Toulon 83800

**Code postal :** 83800

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** pfc-sud-esp-ext.ach.fct@intradef.gouv.fr

**Téléphone :** +33 422427298

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Marseille

**Numéro d'enregistrement :** 17130005600024

**Numéro d'enregistrement :** 17130005600024

**Adresse postale :** 22, 24 rue de Breteuil

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13006

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-marseille@juradm.com

**Téléphone :** +33 491811387

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** 6d613e7d-dd29-4830-8cef-6aae610c2d5e - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 29/02/2024 à 10:27

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 29/02/2024